

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 8. — Mars 1915

SOMMAIRE :

Réunions.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Appel : aux élèves actuelles.*
2. *Assemblée générale.*
3. *Nouvelles des sociétaires.*
4. *Mariages.*
5. *Naissances.*
6. *Décès.*
7. *Nos lectures.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *Vente de guerre.*
2. *Bilan pour 1914.*
3. *Nos familles.*
4. *Arbre de Noël.*
5. *Cercle amical.*
6. *Vestiaire.*
7. *Association des Infirmières-visiteuses.*

III. — Œuvres de guerre

1. *Ouvroir.*
2. *Quelques essais dans le XV^e.*
3. *Conférences.*

IV. — Union des Associations d'anciennes Elèves

1. *Nos Associations et la guerre.*
2. *Le « Sou des Lycées ».*
3. *Maison des Lycéennes.*

Réunions

Mars

Tous les jours (sauf les jeudis et dimanches), de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2 : **ouvroir.**

Tous les mercredis de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 : **vestiaire.**

Jeudi 11 mars à 5 heures : **Réunion de bienfaisance.**

Dimanche 14 mars, 3 heures : **Cercle amical.**

Mercredi 24 mars }
Jeudi 25 mars } de 2 h. à 6 h. : **Vente de guerre.**

Vente de vêtements et objets divers pour les soldats (combattants et blessés), pour les réfugiés, au profit des familles soutenues par le Lycée, des familles de mobilisés, des réfugiés.

**

Avril

Ouvroir : tous les jours de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2 (sauf les jeudis et dimanches).

**

Mai

Tous les jours de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2 (sauf les jeudis et dimanches) : **ouvroir.**

Tous les mercredis de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 : **vestiaire.**

Dimanche 9 mai, à 3 heures : **Cercle amical.**

Jeudi 13 mai, 5 heures : **Réunion de bienfaisance.**

Association des Anciennes Elèves

APPEL aux Elèves actuelles

Nous faisons un nouvel et pressant appel auprès des élèves des classes secondaires (3^e, 4^e, 5^e et 6^e), pour qu'elles fassent partie de notre association.

Elles peuvent s'inscrire auprès de Mme la Directrice (avec l'autorisation de leurs parents) comme aspirantes, et moyennant la minime cotisation de 2 fr. par an, elles recevront le bulletin et pourront assister à nos réunions.

Nous savons qu'il est difficile aux Lycéennes, absorbées par leurs études, de s'occuper beaucoup d'œuvres au dehors, mais elles pourraient néanmoins se rendre utiles en nous apportant leur concours au Lycée même. Nous comptons sur elles ; elles représentent pour nous l'avenir, elles doivent y prendre leur place dès maintenant.



À toutes nos Sociétaires

Notre appel a été entendu : nombreuses sont les sociétaires qui ont payé leur cotisation, mais il en reste néanmoins un certain nombre qui ne l'ont pas encore fait. Mme Kerrion, trésorière, 8, rue Weber, les prie instamment de s'acquitter au plus vite, non par mandat-lettre payable à domicile, mais par mandat ordinaire.



Assemblée générale

C'est avec émotion que nous nous sommes comptées si nombreuses le 18 février. Nous avons toutes ressenti ce jour-là, plus profondément que jamais, quel refuge était pour nous le Lycée, quels liens puissants nous rattachaient à lui, à Mme la Directrice, à nos professeurs, à nos compagnes et nous avons pu juger de l'utilité de notre association, de sa vitalité, et de la solidarité qui l'anime.

L'après-midi ayant été entièrement occupée par l'allocation de notre présidente, le compte rendu de notre trésorière, les discussions sur les questions portées à l'ordre du jour et les votes, nous avons eu peu de temps pour nous entretenir particulièrement avec nos compagnes. Elles auront toutes compris, nous en sommes sûres, combien leur empressement à répondre à notre appel nous avait touchées, elles auront senti tout ce que notre silence contenait de sympathie.

Il y en avait d'anciennes, de celles qui étaient présentes à l'ouverture du Lycée, qui, il y a 15 ans, fondèrent l'association ; il y en avait d'autres qui reviennent rarement au Lycée, mais qui ont senti, ce jour-là, qu'elles redeviendraient des fidèles ; il y avait les jeunes, enfin, les aspirantes, celles qui représentent *l'association de demain*.

Pour qu'une société vive et fasse œuvre utile, il faut qu'un lien puissant unisse ses membres et qu'un but très nécessaire les fasse agir. Notre association remplit ces conditions et cette journée en fut la preuve.

Que d'heureux souvenirs d'enfance elles évoquent en nous, ces arcades roses ornées de lierre sombre ! quel lien puissant que d'avoir toutes emporté dans la vie le même ardent désir de bien faire et de l'avoir puisé ensemble aux claires leçons de nos Professeurs.

Nous possédions ces trésors : des souvenirs partagés, un commun idéal, sans presque nous en rendre compte, ils dormaient en nous sans porter tous leurs fruits.

Mais la tourmente les a réveillés ; nous les sentons plus vivants et plus forts depuis qu'une même angoisse nous a étreintes, toutes, et que la même indignation nous a secouées, depuis surtout que les mêmes douleurs nous ont rapprochées, que les mêmes espoirs, enfin, nous font vibrer. — Ne laissons plus jamais s'endormir notre ardeur, nos résolutions, nos projets ; lors même que les combattants reviendront, notre tâche à nous ne sera point terminée ; nous devons lutter dans la mesure de nos moyens, si petits soient-ils, contre l'apathie et l'égoïsme, contre la misère.

L'élan général qui depuis sept mois rallume toutes les énergies, a déjà porté un premier coup à ces ennemis intérieurs.

Ne laissons plus jamais s'éteindre le feu sacré.

Au commencement de la réunion, en quelques mots qui savent nous toucher, Mme la Directrice évoque la vie de nos compagnes restées dans les régions envahies, ou bombardées et nous donne de leurs nouvelles ; elle nous lit notamment une lettre de Stéphanie Baumann, Directrice d'Ecole à Verzenay

(dans la Marne), dont nous avons retenu ces quelques lignes :
« Les classes n'ayant pas été fermées, je suis restée à mon poste jusqu'à l'arrivée de l'ennemi ; j'ai eu plus de 250 Allemands à loger dans mon école envahie. Après la bataille de la Marne, mes classes, transformées en ambulance, ont reçu une cinquantaine de blessés. Mes vacances ont été bien remplies. En novembre, le bombardement a amené l'évacuation de nos ambulances. Pendant six semaines nous avons vécu des heures bien tristes, réfugiés dans les caves ; — nous n'en sortions que pour aller hâtivement aux provisions. — Le ravitaillement était difficile et périlleux.

.....
90 maisons du bourg ont été détruites et quelques civils ont été tués.
.....

Jusqu'ici nous avons miraculeusement échappé au danger. »

Et elle n'oublie pas en un tel moment celles d'entre nous qui sont en deuil : « J'ai vu dans le dernier bulletin, que plusieurs de nos professeurs et de mes anciennes compagnes avaient été frappées dans leurs affections les plus chères. Je prends une vive part à leur douleur et j'aurais voulu leur témoigner de vive voix ma sympathie. »

Quel bel exemple de courage elle nous donne.

Mme la Directrice nous communique ces quelques mots d'Hélène Rott, qui soigne les blessés à Châlons-sur-Marne :

« *Hôpital temporaire, n° I* ».

Je suis à Châlons depuis le 1^{er} août et j'y ai vu bien des choses horribles, mais aussi bien des choses admirables. Je vous assure que je suis bien heureuse de pouvoir, jour après jour, soigner ces soldats si courageux et si patients, qui supportent sans se plaindre les semaines et parfois les mois de maladie.

Ils sont d'autant plus admirables qu'ils ne sont pas soutenus par la « gloire de la blessure de guerre » et qu'ils ne seront pas cités à l'ordre du jour ! Je me demande souvent quel est l'état d'esprit de Paris ? Ici, le canon ne nous étonne plus, nous l'entendons tous les jours. Nous sommes à moins de

20 km. des lignes allemandes, mais nous n'avons jamais une ombre d'inquiétude, tant notre confiance est grande dans la barrière vivante qui nous sépare d'eux. Au fond, nous sommes les privilégiées ; nous vivons dans l'action et cela est bien plus facile que de travailler comme vous, loin de l'esprit vivifiant de l'avant.

.....

Elle nous donne des nouvelles de Mathilde Duchemin, infirmière à St-Dié, où elle a subi, au milieu des blessés de toutes sortes, un bombardement qui l'a obligée pendant quelques jours à évacuer son hôpital.

Elle nous dépeint enfin la tristesse de celles qui habitant Reims ou Soissons ne retrouveront plus rien de leur foyer, sinon quelques pierres calcinées.

Ferons-nous jamais assez pour les autres, nous qui, si près des champs de bataille, continuons à vivre et à travailler dans nos foyers si ardemment défendus, dans notre Paris intact ?

Mme la Directrice nous a ensuite tracé notre voie pour l'avenir : aider les sociétaires et leurs enfants que la guerre aura atteints.

Puis Mme Noiré nous lut son rapport ; nous saisissons cette occasion pour la remercier de son dévouement pour l'association, dévouement qui ne s'est pas démenti un instant, même à l'heure où en septembre, elle dut, précipitamment, quitter Compiègne avec ses parents, pour fuir l'ennemi.



Allocution de la Présidente

MESDAMES,
MESDEMOISELLES,
MES CHÈRES COMPAGNES,

Permettez-moi tout d'abord de remercier Mme la Directrice d'avoir bien voulu quitter un instant ses occupations pour venir assister à cette réunion et nous donner une fois de plus un témoignage de l'affection constante qu'elle nous porte.

A tous nos professeurs, à celles qui sont ici et aux absentes

qui ont bien voulu nous envoyer leur vote ou nous donner leur avis sur les questions à l'ordre du jour, j'adresse l'expression de notre gratitude.

Avant de vous donner quelques détails sur la vie de notre Association, je tiens à rappeler ici le souvenir des compagnes que nous avons perdues cette année : Marguerite Bernard-Kahn, Marthe Lefèvre et Suzanne Parent et à exprimer à leur famille nos profonds regrets.

Je voudrais aussi être votre interprète auprès de Mmes Baills, dont le fils aîné a été tué près de Péronne, le 28 août, Fiévet (Alice Nordling), Camoin (Jeanne Dupotet de Brévon), David (Jeanne Malvoisin), Bienvenu (Suzanne Mairé), Barreau (Yvonne Baudrillard), dont les maris sont tombés au champ d'honneur, et de tant d'autres que des deuils cruels ont frappées, en les priant d'agréer nos sentiments de profonde sympathie et en les assurant de la part très grande que nous prenons à leur douleur.

**

Au cours de l'année 1914-1915, notre association a compté plusieurs membres nouveaux :

Sociétaires :

Jeanne Adam.	Paulette Landowski.
Suzanne Bloch.	Yvonne Lannes.
Germaine Bernheim.	Alice Légonnier.
Mathilde Brégi.	Annette Mention.
Thérèse Cahen.	Idelette Perrelet.
Suzanne Cassard.	Charlotte Picard.
France Chalufour.	Mauricette Poigin.
Mathilde Cormier.	Germaine Rancès.
Colette Cunradi.	Germaine Rémond.
Laurence Dupuy.	Suzanne Rouffilage.
Yvonne Ernest.	Nelly de Stroumillo.
Edith Garcia.	Yvonne Villain.

Sociétaires Perpétuelles :

Denise Karcher.	Renée de Montmort.
Lysie Lannes.	Madeleine Romand.

Aspirantes :

Gabrielle Aubert.	Madeleine Haté.
M.-L. Bignier.	Germaine Lassalle.
Germaine Bonnard.	Simone Martin.
Jacqueline Dalmeyda.	Geneviève Rousseau.
Alice Féraud.	Elisabeth Strauss.
Marguerite Hanin.	Geneviève Thomas.

Pendant la première moitié de cette année 1914, nous n'avons pas eu de demande de prêt, et malgré nos appels, personne ne s'est présenté pour la bourse d'étude ou de voyage. Nous avons été peinées en pensant que le lien ne semblait pas assez fort entre nous pour qu'on s'adresse à l'Association en toute simplicité. La guerre est survenue, entraînant pour beaucoup d'irréparables malheurs ; ce fléau va nous unir davantage, n'est-il pas vrai, et nous espérons qu'il fera aussi naître la confiance, que les demandes d'aide nous parviendront dès qu'elles seront nécessaires.

Nous pensions que le montant des cotisations de cette année nous permettrait de disposer d'une somme importante, et nous aurions été très heureuses de l'employer pour l'aide mutuelle qui doit être notre raison d'être. Hélas ! les cotisations n'ont pas été versées ; environ 170 sociétaires seulement se sont acquittées. Et notre caisse est vide ! Nous avons dû, à notre grand regret, restreindre la publication du *Bulletin*, à l'heure même où il eût été le plus nécessaire de nous rapprocher davantage. Je fais donc un appel pressant à tous les membres de l'Association pour que les cotisations de 1914 soient envoyées sans délai ; et pour que les versements de 1915 soient faits au plus tôt. Je sais que toutes, en ces circonstances graves que nous traversons, donnent leur temps et beaucoup de leur argent pour aider et nos soldats et leurs familles. Mais, ne croyez-vous pas, que parmi nous il en est qui auraient, elles aussi, besoin de se sentir encouragées et soutenues, et que pour accomplir ce devoir, nous aurons besoin de ressources.

Je viens donc vous soumettre le vœu que le Conseil a émis à sa dernière séance : « Les reçus des cotisations de 1914 seront présentés par la poste à toutes les sociétaires. Celles qui

ne pourraient s'acquitter sont priées d'en aviser un des membres du bureau. Les cotisations de 1915 non acquittées au 31 mars, seront sans délai recouvrées par la poste. »

J'espère que vous comprendrez toute l'aide que nous apportera votre promptitude à répondre à notre appel et je vous en remercie dès maintenant.

Depuis le début de l'année 1914, nous avons dû faire face aux dépenses habituelles : publication du *Bulletin*, Bourse du Lycée, Prix de l'Association, etc. Le reliquat de l'an dernier a donc été dépensé, ainsi que les sommes perçues cette année. Si bien qu'au début de septembre, lorsque diverses œuvres vinrent nous demander notre concours, nous n'avions, hélas, pas d'argent en caisse. Le Conseil décida de faire, s'il était nécessaire, appel aux fonds de réserve, mais seulement pendant la guerre. Je veux espérer que vous ratifierez cette décision et que vous nous donnerez votre approbation, bien que cet emprunt au fonds de réserve, ne soit pas conforme à nos statuts.

Né croyez cependant pas que les membres de l'Association n'ont pas fait œuvre utile depuis le début de la guerre.

D'abord, dès le mois d'août, Mme la Directrice était rentrée et son premier soin fut d'organiser, avec l'aide de Mme Armaprat : un ouvroir. Toutes celles d'entre nous qui étaient à Paris l'ont vue des après-midi entières travailler elle-même, ou diriger le travail avec plusieurs autres de nos professeurs.

Dans cet ouvroir des jeunes filles sans travail (dont plusieurs faisaient partie du Cercle Amical) venaient coudre. Elles recevaient 1 fr. par après-midi. Des anciennes élèves et des élèves actuelles se joignaient à elles et contribuaient, par une modeste cotisation, à payer ces ouvrières. Le réfectoire avait été transformé en atelier, et si l'on y travaillait beaucoup, on y pensait aussi à tous ceux qui combattaient pour nous, et nous avons senti plus d'une fois l'anxiété nous étreindre à l'heure où Paris fut en danger.

Puis le calme se rétablit. Les classes recommencèrent et l'ouvroir fut installé dans la salle des Anciennes Elèves où il fonctionne encore. Les cotisations et les dons faits par nos seules sociétaires se montant à environ 1.200 fr. ; des quêtes dans les classes du Lycée, à Janson, des dons volontaires, enfin

une subvention du Secours National, permirent d'augmenter peu à peu le nombre des ouvrières et de faire beaucoup de travail.

Quelques chiffres vous donneront, du reste, une idée de l'œuvre accomplie. A côté de cette création, nous avons contribué dans la plus grande mesure possible à d'autres œuvres :

La colonie d'orphelins, installée à la Maison des Lycéennes sous la direction de Mlles Milliard et Desprès.

La Société des Infirmières Visiteuses, dirigée avec tant d'activité par notre compagne Renée de Montmort.

Celle de la Pelotte de Laine, créée par Mlle Michotte, professeur au Lycée, etc.

Plusieurs d'entre nous sont parties dès le début de la guerre pour soigner nos soldats blessés.

D'autres encore se sont attachées à faire naître des idées nobles et belles. C'est ainsi que Mlle Milliard, qui, nous le savons toutes, élève depuis plusieurs années déjà des enfants délaissés, a fait au Musée d'Hygiène Sociale, jeudi dernier, une éloquente conférence sur « La guerre et la tutelle des orphelins ».

Celles qui l'ont entendue ont été fières de penser qu'un lien les unissait à la femme qui nous parlait avec tant de cœur, et que ce lien c'était le Lycée et l'Association qui l'avaient créé.

Si l'Association a fait, malgré les difficultés, œuvre utile, la Société de Bienfaisance n'est pas restée inactive.

Les enfants sont partis, nombreux à la campagne et beaucoup y sont restés deux et trois mois, grâce à l'aide du « Secours National ».

Nous avons aussi continué à nous réunir tous les 2^e jeudi de chaque mois, pour parler des familles qui nous intéressent et veiller à leur assurer les secours de toutes sortes, qui leur sont plus que jamais nécessaires. Des dons généreux de nos sociétaires, dont le montant atteint plus de 2.000 francs, auquel s'ajoutent 500 francs versés par la mairie, nous le permirent. Au Cercle amical nous avons fait des causeries et des lectures aux jeunes filles. Nous nous sommes inquiétées des membres de leurs familles mobilisés et nous leur avons envoyé des vêtements chauds.

L'Arbre de Noël eut lieu comme d'habitude (environ 150 enfants étaient présents). Nous n'avons pas eu le courage de priver les pauvres petits d'un plaisir d'autant plus apprécié que la vie leur est plus dure.

Mais, maintenant, les ressources de la Société de Bienfaisance diminuent, et bientôt va venir le moment d'envoyer à nouveau nos petits protégés à la campagne. Jusqu'à présent nous comptons pour assurer cette dépense annuelle sur le succès de la Vente de Charité. L'heure ne nous a pas semblée jusqu'à présent propice à l'organisation d'une Vente. Pourtant nous y avons songé, en même temps qu'on nous suggérait l'idée d'ouvrir plutôt une souscription. Nous allons examiner ensemble cette question.

Je crois, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avoir résumé l'œuvre accomplie par nous cette année. Avant de prier Mme Kerrion, notre dévouée trésorière, de vous communiquer le budget de 1914, et le projet de 1915, je tiens à vous remercier de votre bienveillante attention et à vous dire mon espoir que cette année, plus que jamais, nous resterons unies pour prouver notre reconnaissance à ceux qui luttent pour nous, et pour donner à notre œuvre de solidarité toute notre énergie et tout notre cœur.



Compte rendu financier de 1914

1° RESSOURCES ANNUELLES

Recettes

Au 1 ^{er} janvier un reliquat de	31 41
Reçu : 18 cotisations 1913	180 »
4 — aspirantes 1913	8 »
78 — 1914	780 »
27 — aspirantes 1914	54 »
1 — 1915	10 »
Vente du bulletin	2 »
Frais de recouvrements remboursés par les sociétaires	7 50
	<hr/>
<i>A reporter</i>	1.072 91

	<i>Report</i>	1.072 91
Intérêt de l'argent placé :		
Rentes 3 o/o	144 »	
2 obligations Ville de Paris 1899	17 42	
3 — — 1898	25 92	
4 — communales 1891	42 20	
2 — Ville de Paris 1894-1896	17 54	
3 — foncières 1895	36 94	
Intérêts des coupons	0 27	
11 actions des lycéennes	8 25	
	<hr/>	
Soit en tout	292 54	292 54
		<hr/>
Total des recettes		1.365 45

Dépenses

Bourse d'études supplémentaires	175 »
— de l'Association (frais d'études d'une élève du Lycée Molière)	351 75
Bulletins mensuels et annuaire	838 70
Frais d'achat de livres	31 75
— d'envoi de livres	1 30
— de poste	111 85
— de bureau	11 10
Cotisation à l'Union des Associations	40 »
Prix de l'Association	7 70
Droits de garde des titres au Crédit Lyonnais	8 35
Renouvellement de 2 titres de rente 3 o/o	2 »
Gratification des domestiques pour entretien de la salle de l'Association	30 »
Versement à Asile temporaire de la maison des ly- céennes	25 »
Frais divers	64 »
Remboursement d'une cotisation 1914	10 »
Cotisation à l'Association des infirmières-visiteuses de France	10 »
Transfert au fonds de réserve (1/10 de l'intérêt du capital placé)	29 25
	<hr/>
Total des dépenses	1.747 75

2° FONDS DE RÉSERVE

Recettes

En caisse le 1 ^{er} janvier, reliquat de	673 »
Versements de 2 sociétaires perpétuelles	300 »
Don de la fête du Lycée	200 »
Excédent des ressources annuelles (1/10 de l'intérêt)	29 25
	<hr/>
Total	1.202 25

Projet de budget pour 1915

Recettes prévues

Cotisations 1914 à percevoir :	
200 cotisations sociétaires	2.000 »
19 — aspirantes	38 »
Cotisations 1915 :	
290 cotisations sociétaires	2.900 »
45 — aspirantes	90 »
Intérêt de l'argent placé	290 »
	<hr/>
Total	5.318 »

Dépenses prévues

Excédent des dépenses sur les recettes en 1914	382 30
Prêts à accorder	2.000 »
Bourse d'études	500 »
Don à l'ouvroir	250 »
Allocation à la société de Bienfaisance	300 »
Bourse de l'Association	351 75
Bulletin et Annuaire	750 »
Frais de poste	150 »
— bureau	20 »
Cotisation à l'Union des associations	40 »
Cotisation à l'Association des infirmières-visiteuses de France	10 »
	<hr/>
A reporter	4.754 05

	<i>Report</i>	4.754 05
Prix de l'Association		7 70
Garde des titres		10 »
Gratification des domestiques		30 »
Imprévu		100 »
		<hr/>
Total		4.901 75

Le budget est approuvé et voté à l'unanimité.



Résultat du vote

On procède ensuite à l'élection des membres du Conseil.
Sont élus :

Mmes Noiré	53 voix.
Kerrion	49 —
Mlle de Montmort	41 —
Mme Pierre Lévy	33 —
Mlle Duchêne	28 —

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux membres du conseil : Mlle de Montmort et Mlle Duchêne ; quoique appartenant à des promotions différentes, nos deux compagnes sont également connues des anciennes et des aspirantes ; la première pour son œuvre des Infirmières-Visiteuses, dont il a souvent été question dans notre bulletin et dont nous donnons aujourd'hui les résultats obtenus depuis la guerre ; la seconde pour l'activité qu'elle déploie au profit de l'Entr'aide (fondé par Mme Duchêne), œuvre autour de laquelle se sont groupées de nouvelles formations, nées de la guerre, et dont il nous a semblé intéressant de donner, plus loin, un résumé.

Election des membres du Bureau

Présidente : Mme Noiré (Madeleine Laborie).

Vice-Présidente : Mme Kuhn (Paule Baudrillart).

Secrétaire : Mlle Andrée Karpelès.

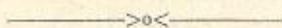
Secrétaire-adjointe : Mlle Madeleine Romand.

Trésorière : Mme Kerrion (Mathilde Rochet).

Trésorière-adjointe : Mme Piat (Marguerite Lelièvre).

L'Assemblée vote ensuite pleine et entière liberté aux membres du conseil en cas de décision rapide à prendre au cours de l'année et pour toutes les questions qui pourraient surgir.

Elle examine le moyen de trouver des ressources pour la Société de Bienfaisance : Vente, Souscription ou thé et se sépare sans avoir pris de détermination à ce sujet.



Nouvelles des Sociétaires

Sociétaires nouvelles

Madeline Reiss.

Denise Bons.

Aspirante nouvelle

Madeline Bochet.



Mariage

On nous annonce le mariage de Mlle Anna Melkior, avec M. Arsène Thémire (à Cayenne).



Naissances

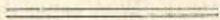
Mme Barreau (Yvonne Baudrillart), nous annonce la naissance de sa fille Jeanine.

M. et Mme Jacques Chardon (Rolande Planke), nous annoncent la naissance de leur fille Jeannine.

M. et Mme Dumand (Germaine Dumont), nous font part de la naissance de leur fils Georges.

M. et Mme Jean Labié (Françoise Jullien), nous annoncent la naissance de leur fille Claude.

M. et Mme Paul Chauvin (Marcelle Wiernsberger), nous font part de la naissance de leur fille Françoise.



Décès

On nous annonce la mort de M. le pasteur Maury, père de Mlle Geneviève Maury et de Mme Ebersolt (Juliette Maury).

M. Rosanoff, beau-père de Mme Rosanoff (Jeanne Etlin).

M. Bustarret, père de Mlle Bustarret.

Mme Merwart, grand'mère de Mme (Lucienne Merwart) et de Mlle Camille Merwart.

M. Maréchal, grand-père de Mme Buzenet (Gabrielle Maréchal) et de Mlle Germaine Maréchal.

Mme Zimmerlin, mère de Mlle Marthe Zimmerlin.

Mme Nicolas, grand'mère de Mlle Clotilde Knobel.

M. Jacob, grand-père de Mme Gienger (Emilie Crouzet) et de Mlle Isabelle Crouzet.

M. Paul Ernest, frère de Mlle Yvonne Ernest et Mme François Ernest, sa grand'mère.

M. Fourteau, oncle de Mlle Jeanne Adam.

Mme Frémiet, grand'mère de Mlle Marguerite Levasseur et de Mme Dody (Marcelle Levasseur), Mme Eisenmenger (Marie Levasseur) et Mme Faucillon (Gabrielle Levasseur).

M. de Peyster, beau-père de Mme de Peyster (Valérie Petsche).

M. Moria, cousin de Mlle Moria, professeur au Lycée.

Nous envoyons à nos compagnes l'expression de notre vive sympathie.

Tués et blessés au Champ d'Honneur

2^e liste

C'est avec émotion que nous apprenons les deuils survenus parmi nous par suite de la guerre.

M. Camoin, porté comme blessé et prisonnier à Grafenwohr (Bavière), est mort des suites de ses blessures.

Mme Maxime David (Jeanne Malvoisin), a perdu son mari et son frère.

Mme Bourdier (Louise Durand), et Mme Dubois (Alice Durand), ont eu leur frère tué devant Carency le 18 décembre.

il avait été blessé une 1^{re} fois le 18 août au Grand-Couronné de Nancy.

Mlle Taboureux a perdu son beau-frère, M. Joseph Lotte, professeur au Lycée de Coutances, sous-lieutenant, tombé le 27 décembre près d'Arras.

Mme Poncelet (Marguerite Poussin), a perdu son frère, M. André Poussin, tué près d'Ypres le 18 décembre. Il a été porté à l'ordre du jour de l'armée.

Madeleine Gumery a eu son frère tué le 28 septembre à St-Thierry (Marne).



Mme Job (Germaine Bloch), a eu son mari blessé, puis atteint de fièvre typhoïde et de phlébite ; il est actuellement en convalescence.

NOS LECTURES

Le rôle des femmes chez nos alliés

Nous voulons connaître l'activité déployée par les femmes durant la guerre, non seulement en France, mais chez nos alliés ; nos compagnes liront avec intérêt, nous en sommes sûres, ce que comptent faire les féministes anglaises dont les qualités d'organisation et de hardiesse vont s'exercer dans un domaine nouveau.

Le Havre, 24 février.

On annonce ici l'arrivée de plusieurs détachements de suffragettes anglaises, qui seront chargées des services de signaleurs, téléphonistes et télégraphistes, distributeurs d'ordres, estafettes, vaguemestres, conducteurs d'autos, qui escorteront aussi les convois de vivres et de munitions.

Le corps serait divisé en compagnies de 500 femmes chacune, quatre compagnies formant un bataillon et deux bataillons formant un régiment.

Des suffragettes sont déjà débarquées.

Leur concours aurait ce résultat très appréciable qu'il libèrera des services d'administration autant d'hommes qui pourront marcher en première ligne.



Les Amazones

Les suffragettes se sont très bien conduites, depuis le début des hostilités. Elles ont causé une déception à l'Allemagne, qui avait sans doute compté sur elles, comme sur les Irlandais, pour paralyser l'Angleterre par des dissensions intestines. Il est vrai qu'elles avaient montré des instincts belliqueux, dont quelques tableaux de musée et les vitres de plusieurs hôtels ministériels avaient éprouvé les effets. Mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, la guerre civile est un divertissement pour le temps de paix. L'agression allemande a rendu aux suffragettes le bon sens qui avait paru s'affaiblir momentanément en elles, sous l'influence des passions de parti. Dès le premier moment, alors que certains éléments de l'opinion anglaise demeuraient encore indécis, les charmantes choryphées du *Vote for women* se sont nettement prononcées pour la participation de l'empire britannique à la lutte contre la barbarie allemande. Il n'est que juste de le rappeler et de reconnaître que si leurs aptitudes à la politique intérieure restent sujettes à discussion, elles ont témoigné, dans ces graves circonstances, d'un jugement très sain en matière de politique étrangère.

Ce n'est pas tout. Non contentes d'avoir développé les idées les plus judicieuses, elles ont voulu, en outre, les appuyer par des actes. Le bruit avait même couru qu'elles allaient les soutenir les armes à la main. On peut croire qu'elles ne demanderaient pas mieux et que beaucoup d'entre elles avaient réellement conçu ce projet hardi. Huit mille suffragettes bien équipées et bien entraînées, constituées en compagnies, bataillons et régiments, se sont effectivement embarquées pour le Havre, et si elles ne descendent pas dans les tranchées, chacune avec un fusil, c'est que lord Kitchener n'a pas cru devoir les y auto-

riser. Elles feront campagne néanmoins, comme téléphonistes, télégraphistes, automobilistes, etc. Ce n'est pas tout à fait le service armé, mais c'est encore un service actif. On ne pourra pas absolument dire que l'Angleterre a enrôlé des contingents d'amazones, mais il s'en faut d'assez peu.

Ne nous dissimulons pas que voici une nouvelle conquête du féminisme. Les adversaires du suffrage des femmes objectent qu'il est naturel qu'elles ne possèdent pas les droits électoraux, parce qu'elles échappent aux charges militaires. Les suffragettes anglaises ont eu l'ambition d'établir qu'elles étaient capables de se rendre utiles aussi dans les camps. Pour cette fois, elles n'obtiennent pas encore l'égalité complète avec Tommy Atkins, et du côté de la barbe reste le privilège d'échanger des balles et des obus avec les Boches. Cependant le progrès est réel. Jusqu'à présent, sauf quelques exceptions célèbres, les nations civilisées s'attachaient à éloigner les femmes des champs de bataille. On considérait même comme une obligation de leur épargner le plus possible les souffrances qui résultent des guerres. Les chevaliers d'autrefois se battaient pour leurs dames, mais n'auraient pas admis qu'elles se battissent à côté d'eux.

Leur rôle peut être infiniment précieux dans les terribles guerres modernes, qui mettent en jeu l'indépendance et l'existence même des nations. Elles raniment par leur propre fermeté le courage des combattants, elles secourent et consolent les blessés. Même si nulle suffragette ne s'était rangée sous les drapeaux du maréchal French, les femmes d'Angleterre, de France et des autres nations alliées, auraient efficacement contribué par leur belle attitude à la victoire qui libérera l'Europe. Quant à l'Allemagne, après les infâmes traitements infligés par ses soldats à celles des régions envahies, elle sera mal venue à s'étonner de n'avoir en aucun pays du monde les sympathies féminines. A ce point de vue, on peut trouver significatif que cette guerre soit la première où l'on voit des femmes si près du front. Si les suffragettes ont tenu à proclamer par leur effort sans précédent l'horreur inouïe qu'inspirent les procédés allemands, on doit les approuver et les remercier — sans souhaiter pour cela que le mouvement se généralise et que la militarisa-

tion universelle s'étende définitivement à ce sexe, dont la vraie vocation sera toujours de présider aux arts de la paix et aux joies du foyer.

(*Le Temps*, 25 février).

•❦•

Société de Bienfaisance

Vente de guerre

Après bien des hésitations, nous nous sommes décidées à organiser une vente de charité : nos ressources diminuent et nous avons plus de misères à soulager par suite du chômage (conséquence de la guerre) et de l'appel sous les drapeaux de nombreux soutiens de famille. Les enfants, plus encore cette année que les précédentes, auront aussi besoin d'un séjour à la campagne ; or nos fonds ne nous permettraient pas d'engager cette dépense.

Nous prions instamment nos compagnes de nous aider, dans la plus large mesure. Elles peuvent recueillir des dons en espèces, coudre et tricoter, venir s'offrir comme vendeuses ; celles qui n'ont pas le temps d'achalander un comptoir peuvent se rendre très utiles en envoyant des cartes, en nous amenant comme vendeuses des amies en dehors du Lycée, ce qui renouvelerait un peu les acheteuses.

Il n'y aura, bien entendu, point de comptoirs avec des colifichets ; mais un buffet où l'on trouvera surtout des envois tout prêts pour les soldats.

On peut se procurer des cartes au Lycée en s'adressant à Mme la Directrice.



Bilan de l'Association de Bienfaisance pour l'année 1914

Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1914	7.086 55
Dons	2.275 50
Dons pour les colonies de vacances	714 »
Souscriptions	236 »
Par les Visiteurs	105 »
Par l'Association des Anciennes Elèves	250 »
Par la Fête de charité	250 »
Don de la Mairie	300 »
Remboursements des familles secourues	301 50
Reste de la vente	252 75
Reçu de la Coopération féminine	80 »
	<hr/>
	11.851 30

Dépenses

Colonies de Vacances :	
Envois isolés	1.704 85
Par la Ligue Fraternelle et La Chaussée du Maine	2.815 55
Secours de loyer	686 65
Envois de provision	835 »
Pensions d'enfants	420 25
Vêtements	271 60
Pour le Cercle amical	215 90
Pour les Visites médicales	241 10
Secours de charbon	44 50
Cotisations pour œuvres diverses	385 »
Secours divers	602 70
Envois aux soldats des familles secourues	64 80
	<hr/>
	8.432 15
Reste au 1 ^{er} janvier 1915	3.419 15

Nos familles

Les deuxièmes jeudis de chaque mois la réunion de bienfaisance est assiduellement suivie et nos familles sont régulièrement visitées :

1° le groupe de Passy par Mme Noiré.

2° le groupe d'Auteuil par Mme Lyon-Caen.

3° les groupes du point-du-jour et de Billancourt par Denise Karcher et Andrée Karpelès.

4° le XV^e arrondissement par : A. Mlle Garcia ; B. A. Valerio et M. Romand.

D'autres visiteuses nous offrent leur aide si besoin est : Mlles Pontsevrez, G. Michel, Mme Guisecke (Guida Nordling).

**

Nous sommes heureuses de ces offres, car si les soldats réclament toute notre sollicitude, il ne faut pas négliger les femmes et les jeunes filles qui sont la France aussi, les enfants, qui en sont l'avenir. *S'occuper des femmes et des enfants, c'est indirectement s'occuper des combattants*, leur enlever tous soucis moraux, leur permettre enfin de hutter l'esprit libre, certains que l'on veillera sur les leurs.

Ces quelques lignes de l'un d'eux nous prouvent, en effet, que nous devons enlever à nos soldats toute inquiétude sur le sort de ceux qu'ils ont laissés au foyer :

« Je vous remercie du plus profond du cœur pour l'intérêt
« que vous portez à ma chère petite famille. La peine est douce
« quand on sait que les petits ne manquent de rien. Cela m'est
« d'un grand réconfort. »

Et puis il ne faut pas oublier que les allocations militaires et de chômage, tout en rendant de grands services aux femmes, assurent seulement leur nourriture, et qu'enfin il y a des familles qui n'ont pas droit à ces allocations.

Voici l'exemple de deux familles du XVI^e :

1° la famille R..., père, mère et 5 petites filles, le père (non mobilisé), gagne 50 francs de moins qu'en temps de paix ; la femme attend un 6^e enfant. Aucune autre allocation que le secours aux familles nombreuses. Il est indispensable que cette famille soit aidée.

2° la famille C... mère et deux enfants, la mère préfère le travail à l'allocation de chômage et gagne en faisant des ménages 1 fr. 60 par jour pour trois personnes.

Pour ces deux familles, la question du charbon, des chaussures à renouveler, etc., est souvent un grave problème, notre devoir est d'y pourvoir.

Les membres de notre association nous y aident largement. Par exemple pour la famille M... (du XVI^e arrondissement), que nous suivions avec sympathie depuis longtemps, la mère très malade ; le fils aîné 16 ans, qui travaillait pour toute la famille, un garçon de 12 ans, une fillette de 10 ans. La mère vient de mourir, chargeant son aîné de nous confier les deux autres enfants. Nous les avons envoyés à Jonzac, dans la Charente-Inférieure, où ils avaient été très heureux cet été. Leur pension, chez les braves gens où ils sont retournés, est assurée par les élèves de 4^e et 5^e, qui verseront 20 francs par mois et par d'autres dons généreux qui viendront compléter ce que fera, pour son frère et sa sœur, le petit chef de famille de 16 ans.

Arbre de Noël

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Dons divers	83 »	Poupées, etc.	46 10
Elèves de 4 ^e , 5 ^e et		Piano	20 »
6 ^e	60 »	Bougies	8 »
	————	Arbre	12 »
Total	143 »	Goûter	15 05
		Total	101 15

Il est donc resté 41 fr. 85 qui ont permis d'envoyer à Mme Lefebvre, à Aubusson, un bon colis de vêtements et d'épicerie et de munir de plastrons imperméables et de couvertures, son fils Eugène et Eugène Bisi, tous deux sur le front.



Le nombre des enfants dépassait 150. A nos petits clients habituels s'étaient joints quelques réfugiés, entre autres une petite Noëlla, avec son frère et sa sœur, chassés de leur paisible ferme de Meurthe-et-Moselle avec leurs parents et leur vieille grand'mère.

L'arbre était orné de rubans tricolores et les chants ne furent pas tous des chants de Noël. Les programmes du concert avaient été très joliment dessinés par le jeune neveu de Mlle Wahl, qui elle-même dirigea les chants avec sa bonne grâce coutumière. L'histoire du Petit Poucet eut le succès qu'elle méritait. Et ce fut émouvant d'entendre la Marseillaise entonnée ensuite par tous nos bambins de Grenelle, Billancourt, Vanves et ailleurs, dont les voix se mêlaient à celles des professeurs et élèves du Lycée. Nos pensées allaient vers celles qui aimaient à venir nous retrouver dans le rayonnement de l'arbre de Noël et qui ne reviendront plus. Vers celles aussi qui ayant sacrifié pour la France ce qu'elles avaient de plus cher, ont voulu que nos petits eussent cette année aussi leur unique fête de l'hiver ; enfin nous songions aux grands garçons qui tant d'années avaient été des nôtres en ce jour et qui maintenant sont soldats : Eugène Bisi, Eugène Lefebvre, Marcel Dulac, Charles et Henri Thomas, Lucien Duchâtel, Annet Platet, René Brossard, Raymond Piot, Lionel Saheur, René Bizot.



Nous avons de bonnes nouvelles de tous, sauf d'Annet Platet, grièvement blessé (soigné à Lutetia), et de René Bizot, soigné au Lycée de jeunes filles de Guéret, par Henriette Hécart, une de nos plus anciennes sociétaires et l'une des premières élèves de Mlle Scott.

Cercle Amical

A l'une des réunions, Louise Weiss nous parla de la maison pour réfugiés et de l'ambulance qu'elle fonda cet été dans un petit village breton ; une autre fois, Mme la Directrice nous lut la composition d'une élève du Lycée, âgée de 12 ans, sur ce sujet : « Que ferez-vous de vos aiguilles à tricoter, après la guerre ». Malgré le caractère plus grave du cercle, nos jeunes invitées sont aussi nombreuses.

Le dimanche 14 mars, il y aura une causerie de Geneviève Maury, sur la Belgique et une leçon de tricot.



Vestiaire

Mlle Romand est au vestiaire tous les mercredis de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. Tous les dons en nature seront reçus avec reconnaissance (surtout les chaussures).

Les vêtements pour dames et jeunes filles rendraient grand service à l'ouvroir de notre compagne, Mlle Milliard, 22, rue Pergolèse, fondé spécialement pour les Professeurs, Institutrices et Artistes des régions envahies.

Mlle Michotte, 14, rue Antoine Roucher, recevra toujours avec plaisir les pelottes de laine qu'on voudra bien lui envoyer.



L'Association des Infirmières-visiteuses de France

L'Association des Infirmières-Visiteuses de France, a pris, durant ces mois derniers, un développement dû, tant aux nécessités de l'heure présente, qu'au concours actif et dévoué de ses membres.

Au commencement d'août, l'Association comprenait un groupe fonctionnant dans le XVII^e arrondissement, sous la direction de Mlle H. Rott. D'autres groupes devaient se cons-

tituer en automne. La déclaration de guerre désorganisait momentanément le groupe du boulevard Bessières, dont la directrice et les infirmières étaient appelées à leurs postes de la Croix-Rouge, et reculait à une date indéterminée la formation des groupes prévus.

C'est alors que Mlles de Montmort et Diémer, secrétaires-fondatrices de l'Association, résolurent de faire appel aux bonnes volontés féminines encore disponibles, et de réorganiser l'œuvre sur des bases nouvelles adaptées aux circonstances. Leur appel fut entendu. En septembre, l'Association des I. V. F. comptait douze groupes se répartissant entre les arrondissements les plus nécessiteux de Paris. Chacun de ces groupes, composé d'un certain nombre de visiteuses, et dirigé par un Chef d'Equipe, responsable du travail accompli, se chargeait d'apporter une assistance appropriée aux familles placées brusquement dans la misère, soit en leur faisant obtenir les allocations et secours auxquels ces familles pouvaient prétendre, soit en leur procurant du travail, ou en les aiguillant sur les œuvres de bienfaisance. Une ou deux infirmières, attachées à chacun de ces groupes, assuraient les soins à domicile sous la surveillance des médecins.

Depuis le mois de janvier, la reprise partielle du travail et l'assistance généralement assurée, a permis à l'Association de reprendre son rôle initial, en se consacrant uniquement aux soins à domicile et à l'assistance des malades et de leurs familles.

Dans le but de donner à ses visiteuses la formation technique et pratique indispensable, l'Association a obtenu la création d'un cours antituberculeux au Dispensaire Léon-Bourgeois (65, rue Vaneau), cours dont les D^{rs} Rist et Kuss ont bien voulu se charger, ainsi que de la direction des exercices pratiques y attendant.

Un cours d'Assistance Sociale est professé par Mlle Diémer, secrétaire de l'association, à l'École d'Infirmière de la rue Amyot, cours ouvert à tous les membres de l'association.

L'association des I. V. F. compte actuellement à Paris 12 groupes. Il y faut joindre le groupe de Gentilly auquel collabore une infirmière anglaise très expérimentée, qui a créé un

dispensaire et permet d'assurer les soins à domicile dans ce coin de banlieue particulièrement déshérité.

D'autre part, encouragée par le P^r Marfan, l'Association des I. V. F. a repris provisoirement l'œuvre si intéressante du « Service Social à l'hôpital », interrompue par la guerre. Une infirmière-visiteuse suit à l'hôpital des Enfants-Malades, la consultation du P^r Marfan et apporte aux mères les conseils et l'assistance nécessaires. Sur l'initiative du chef d'équipe du X^e, une crèche de convalescence va bientôt recevoir les nourrissons en traitement à l'hôpital.

L'association vient tout récemment d'être placée « sous le patronage de M. le Directeur de l'Assistance Publique », ce qui facilite grandement ses démarches auprès des bureaux de bienfaisance. Elle a été chargée également de surveiller l'application de la loi sur le repos obligatoire des accouchées dans tous les arrondissements de Paris.

Mais l'œuvre la plus importante entreprise par l'Association des I. V. F., est la création des *Logements-Sanatoria*, avec le concours de l'Assistance Publique et du Dispensaire antituberculeux Léon-Bourgeois, destinés à hospitaliser les malades tuberculeux indigents et leurs familles, de façon à prévenir les dangers de contagion, tout en donnant au malade, dans son domicile même, les soins que comporte son état.

Cette méthode de cure offre un double avantage :

1^o Pour une somme très inférieure au coût du traitement dans un hôpital ou sanatorium, elle assure au tuberculeux des soins identiques, sans le séparer de sa famille — nécessité à laquelle il se soumet le plus souvent difficilement et trop tard.

2^o Elle préserve la famille entière en la plaçant dans de meilleures conditions d'hygiène, en lui apportant au besoin des soins et une assistance éclairée.

L'organisation de l'Association des Infirmières-Visiteuses de France permet, en effet, d'obtenir pour chaque famille :

1^o Un logement sain de 3 ou 4 pièces d'habitation, dont une *chambre d'isolement meublée*, destinée au malade ;

2^o Une allocation journalière, spécialement affectée au régime reconstituant prescrit au malade ;

3° Les soins quotidiens d'une Infirmière-Visiteuse diplômée.
Cette Infirmière sera chargée également de veiller à l'hygiène générale et à la santé des familles.

ADMISSION

Pour être admis au bénéfice des Logements-Sanatoria, le malade doit remplir les conditions suivantes :

1° S'être présenté à la consultation du Dispensaire Léon-Bourgeois, et avoir été désigné par les médecins du dispensaire, comme pouvant profiter de cette méthode de cure ;

2° Etre, de préférence, membre d'une famille nombreuse, habitant un logement insuffisant ou malsain.

3° Appartenir à une famille recommandable à tous égards, pouvant pourvoir à sa subsistance et assurer un loyer annuel de 350 francs environ.

L'Assistance Publique, en raison de l'utilité que présente pour la santé générale et la lutte anti-tuberculeuse, en particulier l'Œuvre des Logements-Sanatoria, alloue à l'Association des Infirmières-Visiteuses de France, par malade et par jour, une somme de 2 fr. 50.

A cette subvention, spécialement destinée à assurer la location de la chambre d'isolement et le régime alimentaire prescrit au malade, il convient d'ajouter pour frais de blanchissage, chauffage, etc..., un supplément annuel de 250 francs.

Toute personne ou groupe de personnes garantissant à l'Association des Infirmières-Visiteuses de France, une somme annuelle de 250 francs, obtient le patronage d'un « logement-sanatorium », avec la possibilité d'y faire admettre à son choix une famille remplissant les conditions voulues et agréée par les médecins du dispensaire.

Les patrons des logements font de droit, partie du Conseil privé de chaque Maison-Sanatoria ou groupe de logements-sanatoria conseil chargé de régler les questions d'assistance concernant les familles hospitalisées.

Ils deviennent par cela même, membres de l'Association des Infirmières-Visiteuses de France.

Tout membre de l'Association, offrant à l'œuvre des Loge-

ments-Sanatoria, soit le mobilier d'une chambre, soit le coût de ce mobilier, évalué à 250 francs, a le droit de donner à cette chambre son nom ou tout autre nom qui lui plaira.

L'Association des Infirmières-Visiteuses de France, en créant l'Œuvre des Logements-Sanatoria, espère apporter une aide utile aux hygiénistes et aux philanthropes ainsi qu'aux œuvres ayant pour but la lutte anti-tuberculeuse.

Elle examinera avec soin les titres d'admission des familles qui lui seront adressées.

Si l'Association des I. V. F. a pu témoigner d'une activité sans cesse accrue, et accomplir un bien réel, elle le doit aux collaboratrices fidèles et dévouées qu'elle a trouvées, tant infirmières et visiteuses, que chefs d'équipe. Pour s'étendre à tous les quartiers pauvres de Paris, pour assurer le fonctionnement plus complet encore des groupes existant, l'Association fait appel à toutes celles qui, en lui apportant leur aide, contribueront à préserver la santé de notre pays.



Thé des Infirmières-visitueuses

Un Thé est organisé avenue des Champs-Élysées, 63 ; les recettes seront partagées entre la Croix-Rouge et la Société des Infirmières-Visiteuses de France.



Œuvres de guerre

Ouvroir

L'ouvroir, ouvert le 8 août, sur l'initiative de Mme Armagnat, n'a cessé de recevoir des femmes et des jeunes filles sans ouvrage. Le travail qui y a été fait prouve son activité. Les œuvres qui en ont bénéficié sont nombreuses.

Mme Armagnat et Mme la Directrice remercient les professeurs et toutes celles de nos compagnes qui les ont aidées et les prient de continuer à leur prêter un concours actif, soit

par leur présence à l'ouvroir, soit par des dons (argent, étoffes, vêtements usagés, tout est reçu avec reconnaissance).

Comptes de l'Ouvroir

(8 août 1914-28 février 1915)

RECETTES		DÉPENSES
Sou des Lycées		Journées d'ouvrières
(Lycée Molière).....	645 05	Achats d'étoffes.....
(Petit Lycée Janson) ..	500 »	Mercerie
(Grand — —) ..	200 »	Balance au 28 février
Dons divers ¹		1915
(Lycée Molière).....	2.476 50	1.141 45
Société de bienfaisance	200 »	
Union pour les femmes.	206 30	
Quêtes à l'ouvroir		
(Ouvrières exceptées)..	318 70	
Subvention du Se-		
cours national.....	864 »	
Produit d'une loterie	419 »	
	<hr/> 5.019 55	
		<hr/> 5.019 55

Objets confectionnés

133 draps. 1 taie d'oreiller. 41 alizes. 760 serviettes. 22 couvertures. 19 tabliers d'Infirmières. 20 sacs pour coussins. 101 sacs pour désinfection. 331 chemises d'hommes. 118 — de malades. 44 — de blessés. 182 plastrons. 30 gilets de flanelle. 85 ceintures de flanelle. 72 fichus pour bandages. 15 douzaines de mouchoirs. 43 robes de chambre. 5 paletots pour blessés. 134 caleçons d'hommes. 3 pantalons — 48 paires de chaussons.		63 paires de semelles. 17 brassières. 79 chemises fillettes. 25 pantalons — 10 jupons — 77 robes — 14 manteaux — 38 chemises garçonnets. 58 culottes — 5 pantalons — 14 capuchons — 29 blousons — 10 costumes — 6 caleçons — 21 tabliers classe. 2 robes femmes. Très nombreuses réparations de vêtements de tous genres. Préparations de bandes, com- presses et tampons. Lainages (tricot et crochet).
---	--	--

¹ Ces dons proviennent à peu près en parties égales des anciennes élèves et des élèves actuelles.

Il convient d'y ajouter de très nombreux et généreux dons en nature.

Œuvres ayant reçu les dons

<i>Hôpitaux</i>	}	Rue Michel-Ange.	<i>Régiments</i>	}	4 ^e et 5 ^e d'artillerie.		
		Lycée Janson.			139 ^e de ligne.		
		Avranches.			7 ^e et 22 ^e des chasseurs alpins.		
		Port à Binson.			269 ^e et d'infanterie.		
		du Louvre.			Goumiers à Ypres.		
<i>Gares</i>	}	Lycée d'Auxerre.	<i>Ecoles</i>	}	20 ^e territorial.		
		Lycée Michelet.			Rue de Ranelagh.		
		Saint-Dié.			<i>Vestiaires</i>	}	Réfugiés du Nord.
		Aubervilliers.					Vestiaire parisien.
		Nogent-sur-Marne.					Franco-Belge.
Le Raincy.	Fraternelle ardennaise.						
Achères.							
St-Just-en-chaussée.							
Crespy-en-Valois.							

Le tableau qui précède donne une idée nette des résultats obtenus, mais nous voulons faire plus encore. Songeons aux combattants ; chaque jour, chaque heure même, leur effort se renouvelle ; songeons aux réfugiés : chaque jour leur apporte de nouveaux soucis, de nouveaux besoins.

Notre activité ne doit donc pas faiblir.



Quelques essais dans le XV^e

Qui de nous ne connaît le XV^e arrondissement, ce quartier si voisin du nôtre et qui en diffère tant ! Ici il fait bon vivre, là-bas tout est tristesse... point de verdure dans les rues maussades, rien que des maisons aux façades ternes et uniformément laides. — C'est là pourtant que vivent des milliers d'individus pour qui la vie n'est qu'un perpétuel labeur. Les familles sont nombreuses et, dans d'étroites pièces trop souvent mal aérées, vivent côte à côte, presque en commun, car à travers les cloisons minces on perçoit les moindres bruits du voisin...

Dans cet arrondissement peu d'œuvres existent.

Lorsqu'au mois d'août la guerre éclata, des soupes, des ouvroirs, des services divers de secours furent organisés dans différents quartiers ; ils se multiplièrent, trop souvent, hélas ! en raison inverse des besoins de la population locale. Le XV^e

compta parmi les moins favorisés... C'est ce qui nous décida à y porter nos efforts.

L'Entr'aide ayant mis gracieusement un local à notre disposition, nous organisâmes tout d'abord un service social de renseignements, de rapatriement, etc., et, bien souvent, nous dûmes nous substituer aux intéressés pour faire les plus élémentaires démarches.

A ceux qui ne voulaient pas quitter Paris, nous conseillâmes d'envoyer leurs enfants à la campagne. Grâce à certaines œuvres, nous pûmes réussir à en placer dans le midi.

Nous eûmes de nombreuses inscriptions pour les travaux des champs ; malheureusement, ceci resta sans grand résultat, les paysans se montrant pleins de méfiance envers les parisiens qui s'offraient à les seconder pour leurs moissons et les fiches remplies ne servirent guère.

Parmi toutes les personnes qui s'adressaient à nous, la plupart venaient demander du travail. C'est alors que nous créâmes un service de placement qui nous donna bientôt des résultats inespérés. Durant les premiers jours, le nombre des inscrits était tel que, devant la pénurie d'offres, nous nous sentions découragés. Il y en avait de tous métiers, hommes de peine réformés ou non encore appelés, employés congédiés durant la guerre, femmes de ménage, ouvriers et ouvrières d'usines, lingères, couturières, confectionneuses et aussi des artistes sans leçons et des professeurs sans élèves.

Nous avons surtout placé et plaçons encore des bonnes à tout faire, des femmes de chambre, des cuisinières, parfois aussi des femmes de ménage et des employés de commerce. Nous avons trouvé du travail à maintes ouvrières ; beaucoup ont été placées dans des ouvroirs ; nombreuses surtout ont été celles à qui l'Entr'aide donna des travaux à exécuter.

Par la suite, nous avons obtenu nous-mêmes de fortes commandes, ce qui nous a permis à un moment d'occuper près d'une centaine de femmes et, dernièrement encore, l'intendance nous a confié une commande de 3.400 chemises.

Peu à peu, des aides nous sont venues et, parmi nos compagnes : Stella Bon, M. Carcassonne, G. Callot, S. Feist, J. Lévy,

S. Lévy, S. Mazurier, M. Albert Petit, M. Romand, nous apportèrent des concours dévoués.

Des paquets de vêtements nous ayant été adressés, un embryon de vestiaire se constitua. Avec l'argent des cotisations et les étoffes reçues en dons, nous pûmes donner à confectionner, corsages, robes et autres objets utiles qui servirent à la fois à faire travailler des ouvrières et à enrichir notre vestiaire ; à peine terminées, les choses étaient déjà données et pour satisfaire nos « clients » nous dûmes même exécuter des commandes « sur mesure ».

Voyant nos ressources diminuer, nous fîmes une demande au secours national qui nous accorda 190 francs par mois.

Depuis, notre vestiaire-ouvroir s'est beaucoup développé et les familles auxquelles il vient en aide sont de jour en jour plus nombreuses.

Une visite faite avec Jeannette Rott au cirque de Paris, visite au cours de laquelle nous pûmes constater les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles se trouvaient dans la journée les enfants des réfugiés, nous suggéra l'idée d'organiser une garderie d'enfants. Un propriétaire généreux nous permit d'entrer de suite dans la voie des réalisations et, grâce au concours régulier de Jeannette Rott et à l'aide de plusieurs jeunes filles, notre garderie fonctionne d'une manière très satisfaisante.

Tout à fait dans un autre ordre d'idées, nous venons tout récemment d'organiser des cours professionnels gratuits. C'est en songeant à toutes celles qui, par suite des circonstances actuelles, se trouvent obligées d'interrompre leurs leçons habituelles, que l'idée nous est venue d'instituer ces cours.

Nous faisons une enquête sur la personne inscrite, afin de nous rendre compte si celle-ci est vraiment dans l'impossibilité de prendre des leçons payantes, ceci par souci de ne pas risquer de porter atteinte à des intérêts professionnels.

Notre cours de sténo-dactylo compte déjà 20 élèves qui travaillent très assidûment. Un cours de français le complète.

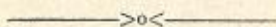
Nous avons aussi un cours d'anglais et même un cours de dessin et de musique.

Nous avons trouvé les professeurs les plus zélés parmi nos

compagnes : Mme Maximilien Lévy, Mlles Madeleine Albert Petit, Suzanne et Andrée Karpelès, Suzanne Duchêne.

Il nous resterait encore bien des services à développer ou à créer, mais pour cela, il nous faudrait des concours bénévoles et réguliers et aussi... des cotisations.

Que celles de nos compagnes qui voudraient bien nous aider ou qui auraient quelques heureuses suggestions à nous apporter, veuillent bien nous écrire ou venir nous trouver à notre permanence, 146, avenue Emile Zola, les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.



Conférence

Sur la proposition de Mlle de Montmort, l'Alliance d'Hygiène sociale a organisé au Musée Social une admirable série de conférences présidée par M. Léon Bourgeois, et qui a pour titre « La guerre et la vie de demain ».

Voici la liste de conférences ayant eu lieu :

La guerre et la tutelle des orphelins

par Mlle Berthe MILLIARD.

La guerre et les lois sociales

par M. Paul STRAUSS.

La guerre et l'hygiène scolaire

par M. le D^r MOSNY.

**La guerre et la défense de l'enfant avant sa naissance
et dans le 1^{er} âge**

par M. le professeur PINARD.

La guerre et le rôle de la femme

par Mme J. SIEGFRIED.

La guerre et la santé de la race

par M. le professeur CHAUFFARD.

**Les nécessités de l'hygiène dans les lieux de combat
et d'occupation**

par M. le Dr DOIZY.

La guerre et la vie de demain

par M. Emile BOUTROUX.

D'autres conférences auront lieu tous les vendredis à 5 heures par MM. Bergson, Lavisse, Hanotaux, Liard, Landouzy. Pour avoir des cartes, s'adresser à Mlle de Montmort.



Union française des Associations

**d'anciennes Elèves des lycées et collèges
de jeunes filles**

Le bulletin de l'Union nous donne sur les différentes associations des détails intéressants pour nous, car, comme l'écrit la secrétaire de l'union « Dans les circonstances actuelles tout ce qui peut contribuer à resserrer les liens entre toutes les villes et toutes les régions de la France est utile et bienfaisant. »



Nos Associations et la guerre

Fidèle à son rôle qui est de réunir les informations pour les publier ensuite, l'Union s'est préoccupée, dès les premières semaines de la guerre, de se renseigner sur l'action des Associations dans les villes où elles sont établies. Le plus grand nombre d'entre elles sont maintenant de date assez ancienne, elles ont acquis depuis nombre d'années la pratique des œuvres sociales, leurs sociétaires possèdent une culture morale, une expérience et une abnégation suffisamment éprouvées pour qu'on

se trouve en droit d'attendre de nos groupements une très large participation à l'immense et magnifique effort du pays.

Les renseignements que plusieurs Associations nous ont envoyés en réponse à nos demandes sont presque tous datés du 20 au 25 août. Ils ne nous font donc connaître que l'œuvre accomplie dans la première quinzaine de la guerre.

Dans plusieurs grandes villes, les Associations ont travaillé, d'accord avec le personnel enseignant, à organiser les hôpitaux militaires installés dans les lycées de jeunes filles, en fournissant les lits et le linge nécessaires. C'est le cas de Nancy, Reims, Rouen, Toulouse, Clermont-Ferrand. Dans certaines villes, les œuvres de secours antérieures à la guerre ont été reprises ou développées : Amiens l'a fait pour les femmes et enfants, Tournon pour la « Layette », Rouen pour les garderies d'enfants. Ailleurs, à Valence, à La Roche-sur-Yon et à Caen, l'Association a organisé un ouvroir. A Montauban, elle s'est consacrée au vestiaire des militaires hospitalisés dans la ville ; Lyon est venue en aide à 850 émigrés alsaciens ; Dijon et Caen ont réparti leurs subsides entre les diverses œuvres de la ville. A Chambéry, l'Association ayant offert son concours à la municipalité, celle-ci lui a confié avec empressement le service complet des cantines populaires.

.....
*
**

Le « Sou des Lycées »

Une circulaire émanée du Ministère de l'Instruction publique et de la Direction de l'enseignement secondaire, invitait à la rentrée d'octobre MM. les Proverseurs et Mmes les Directrices des lycées et collèges à établir parmi leurs élèves une cotisation hebdomadaire et d'ailleurs volontaire de 0 fr. 10, dite le *Sou des Lycées*. Le montant de ces cotisations, relevées chaque samedi par le professeur de classe ou par un élève, et centralisées à l'économat du lycée de jeunes filles, devait subventionner un ouvroir — autant que possible accompagné d'une can-

tine — pour les ouvrières en chômage ou les « réfugiés » de l'endroit. Des renseignements de détails pouvaient être demandés à la Maison des Lycéennes, 5, rue Amyot.

Depuis, nous n'avons cessé, en effet, de recevoir lettres sur lettres, la plupart venues de lycées ou collèges éloignés des régions atteintes par la guerre (particulièrement des Académies d'Aix, de Montpellier, de Poitiers) — et aussi beaucoup de lettres de collégiens, touchantes d'émotion, d'ardeur patriotique, de désir de « faire tout ce qu'on peut », que nous gardons comme le Livre d'or de notre jeunesse en 1914 et auxquelles nous nous sommes fait un devoir de toujours répondre.

.....

.....

La Maison des Lycéennes

Malgré la catastrophe qui s'est abattue sur notre pays, la rentrée s'est effectuée presque normale à la Maison des Lycéennes. Nous avons été heureuses de constater que la guerre n'avait pas complètement entravé le travail intellectuel et que nos jeunes filles, plus que jamais, songent à l'avenir.

Cette malheureuse guerre a cependant atteint beaucoup de travailleuses ; la plupart des institutrices libres ont perdu leur situation et se sont trouvées sans ressources. A celles-là, et à toutes les intellectuelles dans une situation momentanément critique, par suite de la guerre, nous offrons l'hospitalité gratuite de notre Vieille Maison qui, l'année dernière encore, était une ruche bourdonnante et joyeuse d'entrain. Nous rapporterons les meubles dans les chambres, nous chaufferons une salle commune et dans le calme de la rue Amyot, elles pourront se sentir chez elles en attendant la fin de leurs épreuves. Deux personnes profitent déjà de cette hospitalité.

Nous avons également pensé que nous devions venir en aide aux jeunes filles des pays envahis par l'ennemi, et nous avons accordé en plus de celles déjà octroyées en juillet dernier, une bourse à une réfugiée de Lille et une autre à une réfugiée de

Reims, toutes les deux élèves du Lycée Fénelon en qualité de boursières demi-pensionnaires.

Nous faisons appel aux Associations des villes épargnées pour venir en aide à celles de nos compagnes, trop éprouvées, car tel est le but de l'Union, de solidariser les Associations dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Et celles qui n'ont pas connu les horreurs de l'envahissement, doivent toute leur sollicitude à celles qui ont été atteintes dans leurs biens et dans leurs affections en dehors du tribut que nous payons toutes à la guerre.

(Extrait du bulletin de l'Union).

—><—

Le Gérant : A. COUËSLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES COUËSLANT. — 18.052